La Poste SA
Novembre 2026

AUGMENTATION DE NOS SALAIRES, LE 1er DÉCEMBRE, ON REMET ÇA !



Le 5 novembre, les postières et les postiers ont montré qu'ils ne voulaient plus subir ! Partout, ils ont exprimé leur colère et leur exigence de meilleurs salaires, de meilleures conditions de travail et de moyens pour assurer leurs missions.

Quelques exemples : 100% de grévistes au centre courrier de St Afrique dans l'Aveyron, 50% au réseau en Ardèche, 40% sur le site du 3631 à La Roche sur Yon (85), la majorité des bureaux de poste étaient fermés à Brest (29).…….



Cette mobilisation doit maintenant trouver son prolongement dans nos services et nos établissements. La direction doit comprendre que la colère est bien présente et que les postières et postiers sont déterminés à obtenir des avancées concrètes.

LA MOBILISATION DU 5 NOVEMBRE EST UN POINT D'APPUI POUR ALLER PLUS LOIN !

La CGT FAPT a déposé un préavis de grève illimité à La Poste SA à compter du 5 novembre 2026. Ce préavis couvre l'ensemble des agents, quel que soient leur statut et leur métier : fonctionnaires, salariés de droit privé, contractuels et cadres.

Nous avons donc les moyens de poursuivre et d'amplifier la mobilisation !

Le 1er décembre doit être une nouvelle étape pour faire entendre nos revendications et construire un rapport de force durable.



PROFITONS DES NÉGOCIATIONS ANNUELLES POUR METTRE LA PRESSION SUR LA DIRECTION POUR GAGNER DES AUGMENTATIONS DE SALAIRES !

La direction de La Poste doit ouvrir les Négociations Annuelles Obligatoires du 11 décembre avec de véritables propositions salariales. Les postières et les postiers n'attendent plus des paroles, mais des actes !

Alors que les prix augmentent, que les charges de travail explosent et que les réorganisations se multiplient, nos salaires ne suivent plus !

LA POSTE DOIT RECONNAÎTRE LE TRAVAIL DE CELLES ET CEUX QUI FONT SA RICHESSE ! PAS QUESTION QUE LES NAO SE RÉSUMENT À DES MIETTES !

DIS-NOUS COMBIEN TU AS BESOIN !!

NOS SALAIRES NE SONT PAS UNE VARIABLE D'AJUSTEMENT !

LA CGT FAPT EXIGE :

- De véritables augmentations générales de salaires pour toutes et tous.
- Le rattrapage des pertes de pouvoir d'achat.
- La revalorisation du complément de rémunération.
- La reconnaissance des qualifications, de l'ancienneté et de l'expérience.
- L'égalité salariale réelle entre les femmes et les hommes.
- Des embauches en nombre suffisant et l'arrêt des suppressions d'emplois.
- L'amélioration des conditions de travail et l'arrêt des réorganisations

NOTRE TRAVAIL A DE LA VALEUR, NOS SALAIRES DOIVENT AUGMENTER !

LE 1er DÉCEMBRE, FAISONS GRÈVE POUR NOS REVENDICATIONS !

DÉCIDONS COLLECTIVEMENT D'INITIATIVES SUR NOTRE LIEU DE TRAVAIL ET DES SUITES.



Fédération nationale des salariés du secteur des activités postales et de télécommunications CGT
263, rue de Paris - Case 545 - 93515 Montreuil Cedex
Tél. : 01 48 18 54 00 C.C.P. Paris 20376 D
Site : www.cgt-fapt.fr Mail : fede@cgt-fapt.fr